

Digitalisation : la CMR et l'ADD signent une convention-cadre de partenariat

Sous la présidence de Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Economie et des Finances et de Ghita Mezzour, Ministre de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, l'Agence de Développement du Digital (ADD) et la Caisse Marocaine des Retraites (CMR), ont procédé, le jeudi 5 mai 2022, à la signature d'une convention-cadre de partenariat.

A travers cette convention, l'ADD et la CMR ambitionnent de mutualiser leurs efforts pour une transformation digitale réussie à travers le développement de projets communs autour des technologies digitales avancées (intelligence artificielle, blockchain...), l'interopérabilité et échange de données, la formation numérique et le développement de l'inclusion numérique.

Ce partenariat entre la CMR et l'ADD vient confirmer la volonté et la détermination des deux parties à faire de l'innovation technologique un levier d'amélioration du service rendu au citoyen.

L'objectif étant de fournir un service public de qualité et d'offrir un climat de confiance et de transparence à l'ensemble des usagers.